



## COMMUNE DE CRAVANT

Le **NEUF NOVEMBRE DEUX MIL QUINZE à 19 H 30**, le Conseil Municipal convoqué le 2 novembre 2015 s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la Présidence de Madame Colette LERMAN, Maire.

<b>Conseillers en exercice : 14</b>	<b>Absents : 0</b>	<b>Procuration : 1</b>
<b><u>Maire</u> :</b>	Colette LERMAN	
<b><u>Adjoints</u> :</b>	Alain GODARD, Michèle BARY, George BASSAN	
<b><u>Conseillères</u> :</b>	Valérie LEGRAND, Déborah HERVE, Laurette NICOLLE	
<b><u>Conseillers</u> :</b>	Fabien MONCOMBLE, Bruno GUEUX, Sylvain LEHOUSSEL, Jean-François SILVAN, Hubert LEVEQUE, Gérard BERTHIER, Dominique SAVARY	
<b><u>Excusé</u> :</b>	<b>Pouvoir de Mme Déborah HERVE à Mr Jean-François SILVAN</b>	
<b><u>Secrétaire</u> :</b>	Jean-François SILVAN	

====<<>>====

### **1-EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR UN FONDS DE COMMERCE**

Considérant la délibération n° 28 du 10 avril 2015 délimitant le périmètre soumis au droit de préemption sur les fonds de commerce et sur les baux commerciaux par la commune,

Considérant la délibération n°58 du 3 septembre 2015 portant délégation de pouvoir au maire pour les droits de préemption sur les fonds de commerce,

Considérant la délibération n° 66 du 24 septembre 2015 autorisant le maire à acquérir le fonds de commerce d'épicerie-tabac-journaux,

Considérant l'obligation de consultation du Service des Domaines pour les acquisitions supérieures à 75 000 €,

Considérant la déclaration d'intention d'aliéner n° 089130-15-00002 reçue le 27 octobre 2015 adressée par Maître ODIN Jean-Marie, notaire à Vermenton (89270), en vue de la cession d'un fonds de commerce pour l'activité « Gérance débit de tabac, épicerie, gadgets, cadeaux, objets de décoration, produits régionaux alimentaires et alimentaires, bimbeloterie, articles de parapharmacie, jeux de grattage instantanés de la française des jeux, papeterie, articles de bureaux, photocopie, achat et vente de tous électroménagers en neuf et d'occasion » exercée au 13 rue d'Orléans à Cravant (89460) appartenant à Mr Benoît FASQUEL domicilié 1 rue de Bonnielle à Cravant (89460),

Considérant qu'il est indispensable de sauvegarder le commerce de proximité et de préserver la diversité de l'activité commerciale et les intérêts de la commune,

Considérant la nécessité d'agir dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants afin de permettre la réouverture rapide du commerce fermé depuis près d'un an et pour ne pas perdre le seul débit de tabac autorisé sur la commune,

Par délibération, à l'unanimité,

le conseil municipal demande au maire d'exercer, au titre de sa délégation, le droit de préemption pour le fonds de commerce de l'activité « Gérance débit de tabac, épicerie, gadgets, cadeaux, objets de décoration, produits régionaux alimentaires et alimentaires, bimbeloterie, articles de parapharmacie, jeux de grattage instantanés de la française des jeux, papeterie, articles de bureaux, photocopie, achat et vente de tous électroménagers en neuf et d'occasion » exercée au 13 rue d'Orléans à Cravant (89460) appartenant à Mr Benoît FASQUEL domicilié 1 rue de Bonnielle à Cravant (89460) pour la somme de 50 000 € (plus les frais notariés).

## **2- QUESTIONS DIVERSES**

### Etude BAC :

Mr Godard et Mr Levêque font part de l'ouverture des plis de l'étude BAC à Bazarnes. Cinq plis ont été remis pour des prix allant du simple au double, un cabinet est en train d'en faire une analyse technique.

### Fusion des communautés de communes :

Mme Lerman informe les conseillers qu'un conseil municipal aura lieu fin novembre pour prendre une décision en vue de la fusion de la CCECY avec le Chablisien. Ce qui conduira à une évolution des compétences détenues par les communautés de communes.

Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 25 novembre 2015 à 19 H 30.

### Déjections canines :

Mme Bernard nous informe que, régulièrement, des déjections canines sont déposées devant son domicile. Un courrier de rappel de la réglementation sera adressé aux personnes auteurs de ces incivilités.

### Elections régionales :

Elles auront lieu les dimanche 6 et 13 décembre 2015. Un point sur les disponibilités de chacun est fait pour la tenue du bureau de vote qui doit être assuré par les élus.

### Visite du Sénat :

Mr Berthier fait part de l'organisation de la visite du Sénat un mardi en janvier 2016.

### Véhicule CPI :

Lorsque les équipements seront installés sur ce véhicule, une cérémonie de réception de ce nouveau matériel sera organisée.

### Travaux :

Une commission travaux a été organisée récemment qui a fait le point sur les travaux : les chemins ruraux seront traités en premier.

Il est signalé qu'un trou se forme à la sortie de la rue des Bouchots.

Pour l'éclairage public, le SDEY a bien pris en compte nos prévisions de travaux. La programmation sera vue selon le montant des devis établis.

### Antenne :

Mr Godard informe que la commune a reçu une offre d'installation d'antennes relais téléphoniques pour couvrir de nouvelles zones. Le projet acceptable du point de vue de la commune devra prendre en compte les impacts éventuels sur les personnes autant que l'efficacité d'émission et de réception.

### Drapeaux :

Mr Moncomble informe le conseil que les pompiers ont procédé au changement des drapeaux de la porte d'Orléans et du monument aux morts avant le 11 novembre. Un démoussage a été fait sur le bardage du porche. Mais il est nécessaire de faire passer les agents techniques pour un problème de descellement du dispositif qui maintient les drapeaux.

La séance a été levée à 20 H 15.

Le Maire

- 2 - P. LERMAN

